

La Révolution à Marseille vue par un Espagnol ⁽¹⁾

LETTRES DE JUAN DE LA ROSA,
CONSUL D'ESPAGNE A MARSEILLE 1789-1793

(Suite et fin)

ANNÉE 1791

Les pêcheurs catalans à Marseille. — Juan de La Rosa était fermement décidé à ne pas se compromettre avec la contre-révolution. Cependant, un incident survenu dans les premières semaines de 1791 le mit dans une situation embarrassante.

Un ancien officier de la garde nationale de Marseille voulant rejoindre le comte d'Artois décida d'émigrer avec sa femme et un ami. Il s'entendit avec le patron d'un bateau de pêche catalan, Juan Vila, qui les embarqua en cachette, sans leur faire passer, bien entendu, les formalités sanitaires obligatoires. Il devait les débarquer à Nice, mais il dût s'arrêter dans un petit port des environs de Toulon pour attendre le vent favorable. Les passagers eurent l'imprudence de descendre à terre et furent dénoncés par la population dont la méfiance contre les aristocrates était toujours en éveil. Non-seulement les fugitifs, mais Juan Vila et ses marins furent arrêtés. Juan de La Rosa dut intervenir en faveur de ses compatriotes accusés de faire partie d'un complot contre-révolutionnaire. Il obtint facilement la mise en liberté des marins

(1) V. *Provence historique*, t. I, f. 4-5, avr.-sept. 1951, p. 202 à 227.

dont l'innocence fut reconnue, mais le cas de Juan Vila était plus délicat. « Le patron Juan Vila a commis des crimes si graves envers la législation sanitaire de France que le moindre d'entre eux est puni de mort, quand ces tribunaux poursuivent ce genre d'affaires. Le hasard a voulu d'autre part que le peuple de Marseille, et de Toulon soit très mécontent des fugitifs que Vila conduisait à Nice et accuse Vila d'avoir coopéré ou tenté de coopérer à ce qu'il appelle contre-révolution ou crime de lèse-nation. »

Juan de La Rosa semble avoir dramatisé le cas de Juan Vila pour faire apprécier à Madrid le crédit dont il jouissait auprès des magistrats marseillais. « J'ai fait, écrivait-il à Floridablanca le 7 février 1791, de nombreuses démarches auprès du juge du tribunal criminel et auprès d'autres personnes pour que l'on accorde la liberté du moins aux marins de Vila, ce que j'ai obtenu rapidement ». La Rosa fit de nouvelles démarches en faveur de Vila. « Le juge était conciliant ; il semble qu'il soit très favorable à sa mise en liberté et il m'a assuré confidentiellement qu'il la lui accorderait. » Mais la situation se compliqua : « Il est maintenant permis au peuple d'assister au procès de n'importe quel accusé, en restant dans la salle des différents tribunaux. Le peuple de Marseille est divisé en deux bandes, l'une favorable au fugitif qui s'était embarqué avec Juan Vila, l'autre hostile à ce fugitif. Ces derniers soupçonnent le juge de vouloir le sauver et ont exprimé leur opinion avec une telle ardeur que ce juge, craignant pour sa vie, a pris le parti de s'abstenir d'intervenir en faveur du fugitif. Un autre juge a pris ses fonctions mais, sous l'empire de la même crainte, il s'est fait passer pour malade afin d'éviter les risques. » Personne ne voulant prendre ses responsabilités, on s'en référa à l'Assemblée Nationale. « Le sort de Juan Vila demeure ainsi en suspens, écrivait La Rosa le 2 mars, et il ne paraît pas que l'Assemblée puisse prendre actuellement un parti raisonnable tant que ne sera pas établi dans le Royaume un pouvoir exécutif pour résoudre les points litigieux. »

Sa confiance en une Constitution, panacée universelle, qui supprimerait toutes les difficultés, rendait la Rosa injuste envers l'efficacité de l'Assemblée. Quelques semaines plus

tard, un décret terminait heureusement l'affaire de Juan Vila en libérant les prisonniers.

Juan Vila n'était pas le seul pêcheur espagnol vivant à Marseille. Alors, comme maintenant, de nombreux espagnols avaient fait souche en Provence. Après les Italiens, les Espagnols étaient la colonie étrangère la plus nombreuse à Marseille. C'était d'ailleurs avec l'Espagne, l'Italie exceptée, que le commerce marseillais était le plus actif. En 1792, sur 2.242 entrées de navires, il y avait 350 espagnols, et sur 5.059 sorties on comptait 760 espagnols (1). Les pêcheurs formaient la partie la plus importante de la colonie espagnole. Depuis le Pacte de famille, ils avaient été admis, ainsi que les pêcheurs napolitains, à jouir sur le littoral français des mêmes avantages que les nationaux, c'est-à-dire qu'ils dépendaient de la juridiction des Prud'hommes (2). Cette curieuse corporation dut à la largeur de ses vues, qui lui permettait d'accueillir les étrangers parmi ses membres, le privilège de ne pas être supprimée pendant la Révolution. Par un décret du 8 décembre 1790, l'Assemblée Nationale reconnaissait que l'institution des Prud'hommes de patrons pêcheurs n'était pas incompatible avec l'esprit moderne.

Cependant les pêcheurs espagnols n'étaient pas toujours traités sur le même pied que les marseillais. Les pêcheurs méridionaux ont une certaine répugnance à s'éloigner des côtes, ce qui nécessite une réglementation de la pêche. En 1790, la municipalité de Marseille obligea les pêcheurs espagnols à ne pêcher que dans des parages déterminés, ce qui les gênait grandement. Floridablanca, mis au courant de ces nouveaux règlements, enjoignit à La Rosa de persuader les pêcheurs espagnols de rentrer en Espagne. Les mesures rigoureuses imposées par la municipalité ne furent bientôt plus en vigueur. Et en mai 1791 La Rosa prévenait Floridablanca que les pêcheurs français et espagnols vivaient désormais en bonne intelligence. Cependant, Floridablanca, sans doute pour des raisons politiques, dont il ne voulait pas faire part

(1) La proportion était la même avec le Levant, la Berberie et presque trois fois plus importante avec l'Italie. Cf. *Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*. T. IX et t. XIII.

(2) Cf. Doynel : *Les Prud'hommes de Patrons Pêcheurs*. Paris 1886. Voir aussi sur les Pêcheurs catalans à Marseille A. N. D. XXIX 53 et 56. En 1789-90, les pêcheurs catalans avaient été accusés de contrebande par les employés aux fermes de Marseille.

à son consul, insiste à nouveau en juin 1791 pour le retour en Espagne des pêcheurs espagnols : « Malgré la tranquillité « dont ils jouissent maintenant en France. »

Juan de La Rosa dut se conformer à la volonté de Floridablanca. Mais les pêcheurs espagnols tournèrent la difficulté. Certes, le 17 juin, sur cinquante bateaux, quarante avaient quitté Marseille et les dix autres avaient promis à Juan de La Rosa qu'ils partiraient bientôt eux aussi pour la Catalogne. En réalité, La Rosa sut peu de temps après que les quarante pêcheurs qui avaient quitté Marseille s'étaient arrêtés à Sète au lieu de continuer leur voyage vers les côtes espagnoles. Il y avait en effet à Sète une importante prud'homie de patrons pêcheurs.

A la fin juillet 1791, Juan de La Rosa n'avait pas encore réussi à faire rentrer en Espagne les pêcheurs catalans et défend leur cause auprès de Floridablanca. Ces pêcheurs, mariés pour la plupart à des Catalanes, mais certains à des Marseillaises, avaient fait souche. « S'ils rentraient en Espagne, ils seraient obligés de laisser leur famille à Marseille, « car il leur serait coûteux et difficile d'emmener avec eux « femme et enfants. Je sais les liens qu'ils retiennent à la terre « qu'ils habitent et, bien qu'ils semblent prendre en considération ce que je leur dis, ils tournent la difficulté très aisément. » La Rosa ne déploya sans doute pas une grande énergie à faire exécuter les ordres de Floridablanca, car en août et septembre 1791 il fait à nouveau part à son ministre des problèmes complexes que soulève le départ pour la Catalogne des pêcheurs espagnols. Nous verrons plus loin que les pêcheurs espagnols ne rentrèrent en Espagne qu'en mars 1793 en même temps de Juan de La Rosa, lorsque la Convention déclara la guerre à l'Espagne.

La Constitution civile du clergé à Marseille. — L'année 1791 fut remplie d'incidents provoqués par l'application de la Constitution civile du clergé qui avait été votée le 12 août 1790. Si Marseille passa l'année 1791 relativement dans le calme, puisque le peuple qui s'était si souvent révolté en 1789 et 1790, ne descendit plus dans la rue, cependant les esprits furent profondément bouleversés par les nouvelles réformes religieuses décrétées par l'Assemblée. Le bas clergé de Pro-

vence, pauvre et vivant près du peuple, avait accueilli avec enthousiasme les idées nouvelles et aucun conflit entre le peuple et la religion ne s'était élevé pendant les premiers dix-huit mois de la Révolution. Mais en décembre 1790 l'Assemblée ordonna que tous les ecclésiastiques désirant occuper une fonction officielle seraient tenus de prêter le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Juan de La Rosa, qui semble avoir eu des sentiments chrétiens sincères, avait une prévention contre le clergé non comme puissance religieuse, mais comme ordre privilégié. Ainsi que la noblesse et le parlement, il le rendait responsable des difficultés que les réformes démocratiques avaient à être appliquées.

Aussi, naturellement porté par ses fonctions consulaires à donner une priorité à l'aspect économique des problèmes, il ne vit tout d'abord dans la Constitution civile qu'un moyen d'enrichir le Trésor Public. Le 8 décembre 1790, il écrivait à Floridablanca : « On commence, Monsieur, à jouir à Marseille et dans toute cette province de quelque tranquillité. « Bien que, comme dans d'autres provinces du Royaume, les « Evêques et Archevêques s'unissent pour protester contre « ce qu'ils appellent les abus de l'Assemblée nationale, à savoir la suppression qu'elle fait d'un grand nombre d'évêques « du Royaume en agrandissant le territoire de ceux qu'elle « maintient. Et ces réformes ne sont pas les seules. En même « temps on met en vente au bénéfice de l'Etat un certain « nombre de propriétés qui appartenaient jusqu'à présent au « clergé régulier et séculier et d'autres qui relevaient du domaine royal. Selon les apparences, ces mêmes propriétés ne « tarderont pas à changer de propriétaires, car si le numéraire « en circulation est faible, les assignats et billets nationaux y « suppléent largement, à tel point que avant la fin de l'année, « comme le sait V. E. , le nombre des assignats s'élèvera à huit « cent millions de livres tournois. »

Quelques semaines plus tard, le 26 janvier 1791, Juan de La Rosa élargit le problème et en examine les incidences morales et religieuses, sans en négliger d'ailleurs l'aspect pittoresque.

« En ce qui concerne Marseille, on peut dire que maintenant nous jouissons d'un certain calme, bien que dimanche « dernier et dimanche prochain la municipalité ait convoqué

« et convoquera dans les paroisses tous les curés, vicaires et
« autres ecclésiastiques qui remplissent des fonctions offi-
« cielles pour prêter le serment de fidélité à la Nation, à la
« Loi et au Roi. Mais il faut ajouter que la clause de mainte-
« nir la Constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée
« nationale, sanctionnée et acceptée par le monarque, est un
« grave écueil. Elle mortifie beaucoup la majeure partie du
« Clergé séculier qui la juge ou paraît la juger contraire aux
« dogmes de l'Eglises. D'où jusqu'à présent le refus par un
« certain nombre de curés de prêter la totalité du serment,
« alors que d'autres ont déjà prêté serment, soit parce que
« leur conscience leur ait dicté cette conduite, soit qu'ils aient
« subi l'influence de nombreux sermons et écrits prononcés
« ou rédigés par d'autres ecclésiastiques.

« On peut vous dire, Monsieur, que la population de ces
« provinces prend une faible part à cette controverse et en-
« core moins les personnes d'un certain rang, le problème
« se traitant entre le gouvernement et la majorité du clergé.
« Il faut noter qu'un grand nombre prête le serment exigé
« par le gouvernement, sans avoir été convoqué à cet effet.
« Entre temps, on vend à Marseille les fermes ecclésiastiques,
« ainsi que les couvents qui ne doivent pas servir de paroisses.
« Bien que Marseille soit une des plus grandes villes de France,
« c'est en même temps une des moins riches en propriétés
« ecclésiastiques. Malgré cela, il paraît que ces propriétés se
« sont vendues vingt millions de livres tournois. Et, si on
« continue à les vendre avantageusement, comme cela a eu
« lieu jusqu'à présent, et dans tout le royaume, il ne serait
« pas surprenant que le total de toutes celles du royaume
« rapportent près de huit milliards de livres tournois. Bien
« que jusqu'à présent on en compte seulement la moitié.

« Il y a quelques jours, on donna l'ordre à tous les religieux
« et religieuses de changer de costume, aussi on ne voit plus
« d'habit monacal. Les religieux portent l'habit de clerc,
« d'abbé ou même de simple particulier. Et les religieuses
« sont vêtues comme les autres femmes. Tous les religieux
« sont très satisfaits de ce changement, d'autant plus que
« l'on a accordé à chacun une pension viagère qui va, en te-
« nant compte de l'ordre et de l'âge, depuis 3.200 réaux bil-
« lons jusqu'à 4.800. Chaque religieuse reçoit 1.600 réaux.

« Il résulte de ce changement de vêtement et de la satisfaction intérieure qu'elle provoque, un changement de physionomie que l'on observe chez tous en particulier, mais spécialement chez les Chartreux et les Capucins qui se promènent rasés portant perruque et vêtus comme je l'ai noté. »

Le curé de la paroisse où vivait Juan de La Rosa, refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé et fut remplacé par un prêtre assermenté, ce qui donna l'occasion à Juan de La Rosa de décrire, avec une verve toute marseillaise, la cérémonie de prise en charge de sa nouvelle paroisse par le nouveau curé : « Dans ma paroisse (1), qui est une des plus grandes de Marseille, le curé n'étant pas disposé à jurer les quatre articles de la Constitution, s'est retiré chez lui. La municipalité, en conséquence, a pourvu par intérim, à cette charge spirituelle, en choisissant un ecclésiastique qui, depuis longtemps, avait prêté ce même serment. Curieux de savoir comment se passait cette sorte de cérémonie, je me suis rendu dimanche dernier à ma paroisse. Après la grand'messe, un ecclésiastique monta en chaire, alors que l'église était pleine d'une foule sinon dévote, du moins curieuse, encadrée d'une soixantaine de gardes nationaux envoyés pour maintenir l'ordre.

« Cet ecclésiastique prononça un discours très pathétique qui dura moins d'un quart d'heure, où il exalta l'actuel système politique de la France et fit la critique des abus antérieurs. Il termina en déclarant que, stimulé par sa propre conscience, il jurait fidélité à la Nation, fidélité à la loi, fidélité au Roi, et même de *maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et sanctionnée ou acceptée par le monarque*. Il ajouta que, bien que l'impulsion de sa propre conscience lui suffisait pour prêter ce serment, le fait que la Cour de Rome, sollicitée par celle de France, n'avait pas encore répondu, lui était un argument nouveau, car ce silence était une sorte de consentement tacite.

« Après être descendu de la chaire, cet ecclésiastique s'agenouilla aux pieds du grand autel où il renouvela à haute voix, le serment qu'il venait de prêter. Deux autres ecclésiastiques de la même paroisse prêtèrent le même serment

(1) En français dans le texte.

« aux pieds des marches du maître autel. Puis dix-huit ecclésiastiques et religieux sécularisés, qui appartiennent à la paroisse, jurèrent de la même manière.

« Pour clore cette cérémonie, l'organiste joua l'air d'une sonate ou contredanse, qui a été composé il y a quelques mois à Paris, sur laquelle on chante des couplets nouveaux dont le refrain est *ça ira, ça ira, et les aristocrates à la lanterne* (1), ce qui revient à dire : Tout ira bien et les aristocrates seront pendus. »

Juan de La Rosa est cependant obligé de convenir que la Constitution civile du clergé n'est pas seulement une occasion d'incidents pittoresques et divertissants. Le 2 mai, il note avec tristesse qu'elle divise profondément les esprits, « d'où il résulte que deux partis sont en train de se former qui altèrent la tranquillité publique toujours précieuse, et principalement en un temps où chaque individu devrait pouvoir s'approcher en paix du confessionnal. »

Et le 20 juin : « Nous avons à Marseille, de nombreux couvents où vivent groupés, la plus grande partie des ecclésiastiques qui n'ont pas voulu prêter serment. Non parce que maintenant ils se sont réunis, mais parce qu'ils vivaient avant en congrégation. Comme le peuple et beaucoup de personnes distinguées ont cessé d'assister aux offices divins qui se célèbrent dans les églises desservies par des curés assermentés pour se rendre aux églises où les curés ne prêtèrent pas serment, il en est résulté une division entre ceux qui approuvent et ceux qui désapprouvent ce serment, qui prend déjà des allures de schisme. »

La tension entre les deux partis devint si forte que les prêtres réfractaires et leurs partisans, condamnèrent les portes de trois églises desservies par des prêtres assermentés. La municipalité donna l'ordre de faire ouvrir les portes et publia des imprimés contre les réfractaires. « Il est à craindre, écrit Juan de La Rosa, le 20 juin 1791, que ces événements de Marseille, refroidissent quelque peu les sentiments du petit peuple, car en ce qui concerne la Religion, il est bien connu qu'en France, les personnes riches et distinguées suivent la loi naturelle et rien de plus. »

(1) Cf. : 2 février 1791.

L'insurrection d'Arles. — La tension entre Marseille, ville commerçante, ouverte aux idées nouvelles, et les vieilles cités attachées à l'ancien régime, comme Aix et Arles, faisait peser un malaise sur la Provence. Après les tragiques incidents d'Aix, en décembre 1790, le centre de la contre-révolution dans le Sud-Est, se fixa à Arles. En relation avec l'Espagne et Turin, Arles formait dans la Provence, un véritable commando contre-révolutionnaire. La municipalité royaliste persécutait les patriotes et le Directoire des Bouches-du-Rhône, composé cependant de modérés, dut sévir. Les gardes nationaux du département se mirent en branle et Marseille prit la tête de l'expédition. Mais Arles opposa une résistance armée et en confia le commandement à Léautaud, ancien maréchal de camp. C'était la guerre civile.

Juan de La Rosa décrit à Floridablanca l'insurrection d'Arles, sans paraître se douter que l'Espagne était en liaison étroite avec les conjurés royalistes : « Dans la cité d'Arles
« qui se trouve aux confins de la Provence et du Languedoc,
« un conflit s'est élevé entre le parti aristocratique et le
« parti démocratique. Les deux partis s'emparèrent des armes
« pour défendre chacun leur opinion, et tous les officiers mu-
« nicipaux d'Arles furent mis en prison sur l'ordre, semble-
« t-il, du parti aristocratique. Le nouveau tribunal de cette
« province, dit Tribunal du Département, informé de tout,
« fit en sorte que les officiers municipaux d'Arles sortissent
« de prison. Afin de rétablir le bon ordre dans cette ville, le
« Tribunal du Département a décidé d'envoyer aussitôt que
« possible à Arles, un corps de troupes d'environ douze mille
« hommes, provenant de la milice nationale de cette province.
« Ce corps comprend environ onze mille hommes destinés
« à la milice de Marseille où chaque jour arrivent pour re-
« partir trois cents d'entre eux.

« Si l'on doit croire ce qui paraît le plus vraisemblable
« parmi les bruits vagues qui circulent, il semble qu'il y ait
« à Arles un grand nombre de nobles et un grand nombre
« d'ecclésiastiques de ceux qu'on appelle réfractaires, parce
« qu'ils n'ont pas voulu prêter serment à la Constitution.
« On raconte que, noblesse et clergé réunis, ils forment à
« Arles un parti considérable dit aristocratique. Il paraît
« aussi que le Tribunal du Département ayant donné l'ordre

« à tous les habitants d'Arles de déposer leurs armes à l'Hôtel de Ville, le parti des démocrates aurait obéi immédiatement, tandis que le parti des aristocrates, non seulement n'aurait pas obtempéré, mais se serait emparé des armes déposées. Il en résulte que les aristocrates se sont singulièrement renforcés, d'autant qu'ils possèdent une petite artillerie, commencent à construire des tranchées autour d'Arles et à prendre des dispositions qui, si elles sont exécutées, donneraient de sérieuses difficultés aux milices nationales. Celles-ci cependant défilent à Marseille dans l'enthousiasme en sautant et chantant. »

Malgré ces graves événements, Juan de La Rosa demeure optimiste. Il espère que l'acceptation par Louis XVI de la nouvelle Constitution, apaisera les esprits. Le 21 septembre, il écrivait à Floridablanca : « On a publié à Marseille, le 19 septembre, l'acceptation de la Constitution Française par S. M. T. C., nouvelle qui suscita les applaudissements des uns et les critiques des autres. Il semble que cet événement changera les dispositions qui se prennent au sujet d'Arles, et qu'on enverra de Marseille des Députés qui apaiseront les esprits et aplaniront les difficultés. »

En réalité, le gouvernement prit parti pour Arles et le Roi décréta que « les dispositions relatives au désarmement de la ville d'Arles excédaient les pouvoirs du Directoire et qu'elles étaient contraires à la loi qui assure à tous les citoyens actifs, le droit d'être armés pour leur défense. » Le Directoire du Département rejeta les torts sur la municipalité de Marseille pour qui ce fut une cruelle épreuve. Juan de La Rosa, qui redoutait par-dessus tout la guerre civile, se réjouit du tour que prenaient les événements : « Les gens bien intentionnés ont célébré à Marseille le passage du décret de S. M. T. C. du 18 septembre concernant la tranquillité que l'on doit laisser à Arles et tous applaudissent aux nouvelles libertés accordées dans le domaine religieux. » (1)

Les derniers mois de 1791. — Il semble que son amour de la tranquillité ait empêché Juan de La Rosa de réaliser

(1) Depuis août 1791, le serment civique à la Constitution que tous les ecclésiastiques fonctionnaires devaient prêter ne comprenait plus la clause relative à la Constitution civile du clergé.

l'étendue du mécontentement des Marseillais. Le suffrage populaire s'était d'ailleurs exprimé nettement pour le parti révolutionnaire et avait envoyé en septembre 1791 à la nouvelle législature des députés ardemment patriotes : Etienne Martin, l'ancien maire, Omer Granet, pour citer les plus connus, sans être de la classe ouvrière, comme on l'a parfois écrit, étaient de modeste et petite bourgeoisie (1). Le 3 octobre, La Rosa note l'inquiétude que ce choix inspire au parti royaliste : « On observe à Marseille depuis quelque temps
« un certain calme extérieur, mais il n'existe guère chez de
« nombreux esprits qui sont défavorables aux nouveautés
« actuelles, et chez d'autres qui désapprouvent l'élection
« des nouveaux députés à l'Assemblée Nationale à qui ils
« reprochent l'esprit turbulent et le manque de capacités
« à remplir leurs charges. »

Le 26 octobre, Juan de La Rosa est plus optimiste. Les mesures prises par l'Assemblée pour la levée en masse et le recrutement dans toute la France de cent mille volontaires, afin de soutenir les troupes de ligne des frontières, ont son entière approbation. « Il a été décrété par l'Assemblée Nationale, depuis quelques mois, que l'on recruterait cent mille
« volontaires qui seraient affectés comme auxiliaires aux
« troupes de ligne des différentes frontières, les unes et les
« autres devant faire face à l'invasion de l'étranger. Le nombre des recrues a été réparti entre les différentes provinces
« de France et celle dans laquelle je me trouve doit fournir
« six mille hommes dont six cents pour le district de Marseille. Ces six cents hommes achèvent de sortir de Marseille
« pour se rendre promptement dans un village des environs
« où on les instruira de la tactique avant de les envoyer aux
« frontières de Savoie. »

Juan de La Rosa note d'un accent non dépourvu d'un certain chauvinisme pour sa patrie d'adoption, que le corps des volontaires recrutés à Marseille était d'une belle tenue. « Avant
« notre époque, on aurait pensé que ce recrutement de volontaires serait d'une réalisation difficile, mais l'expérience
« prouve le contraire, tout au moins pour Marseille, et l'on

(1) C'est ainsi qu'Omer Granet, négociant lui-même, était le fils d'un fabricant de tonneaux.

« est obligé de reconnaître que les recrues de Marseille for-
« ment un corps qui ne manque pas d'allure. »

Le calme relatif dont jouissait alors Marseille, était dû principalement au départ du régiment suisse d'Ernest, trop compromis dans l'affaire Lieutaud : « Comme actuellement
« en France, le fait d'être ou de paraître aristocrate est une
« faute très grave, le régiment suisse d'Ernest, qui était en
« garnison à Marseille, ayant donné des signes non équivoques
« de ses sentiments aristocratiques, encourut la disgrâce de
« la municipalité et la haine de la populace. On lui tendit
« des pièges pour le compromettre où il tomba aveuglément
« et s'attira ainsi une forte impopularité. La municipalité,
« sous prétexte de prudence, ordonna à ce régiment de se
« retirer de Marseille pour éviter des troubles. »

Après de nombreuses difficultés et incidents : « Ce régiment
« suisse s'éloigna de Marseille et fut remplacé par un régiment
« français que l'on dit parfaitement démocratique, et ainsi
« ont cessé ces troubles que la municipalité aurait pu éviter
« dès le début si elle l'avait voulu, au lieu que, soit pour flat-
« ter le peuple, soit pour obéir à des ordres secrets, non seu-
« lement elle n'y a pas immédiatement porté remède, mais
« au contraire elle a constamment alimenté la vanité du
« peuple, ce dont elle pourrait se repentir plus tard. Dieu
« veuille que le calme actuel demeure, mais les difficultés
« renaîtraient si, soit à Marseille, soit dans le Royaume, s'ex-
« primait quelque velléité de rétablir l'ancien système de
« gouvernement, car Marseille se flatte d'avoir été la pre-
« mière ville en France, par la voix de M. de Mirabeau, à
« instaurer les nouveautés actuelles de l'Etat. Aussi, il sem-
« ble bien qu'elle sera une des villes de France les mieux
« disposées à les soutenir. »

Les causes d'anxiété ne manquaient certes pas. De nom-
breux vagabonds, la plupart étrangers, rôdaient dans Mar-
seille « capables, s'ils se livraient à leur inclination, de piller
« les maisons des riches, car si maintenant on y trouve peu
« d'argent, article très rare en France, elles contiennent des
« bijoux et des assignats. »

Aux difficultés intérieures s'ajoutait la tension diploma-
tique avec les pays voisins. Le Dey d'Alger rappelait les algé-
riens séjournant en France et, par contre, de nombreux

français résidant en Espagne, étaient obligés de rentrer en France, par suite des décrets de Charles IV contre les étrangers : « Depuis un mois, sont arrivés à Marseille des différents ports d'Espagne, principalement de Cadix, environ six cents étrangers, pour la plus grande partie français. »

Cependant, les troubles internationaux n'avaient pas de répercussions fâcheuses sur le commerce marseillais. Après la crise des premières années de la Révolution, il était redevenu florissant : « Malgré toutes ces disgrâces, l'augmentation du commerce dont Marseille jouit depuis un an, est véritablement incroyable. » Cette remarque de La Rosa est confirmée par les relevés des entrées et sorties des navires qui démontrent qu'en effet au début de 1792, le commerce marseillais était aussi actif qu'en 1789, à la veille de la Révolution.

L'émigration à Marseille et en Provence. — Mais dans les derniers mois de 1791, La Rosa signale à son ministre un phénomène politique dont les incidences économiques lui paraissent graves pour la France. Depuis que le 14 juillet 1789, le comte d'Artois avait émigré, l'aristocratie française, emportée par une sorte de psychose collective, passait les frontières, drainant avec elle une grande partie de la richesse mobilière du pays.

Déjà, en janvier de la même année, il avait signalé à Floridablanca, l'émigration des royalistes d'Aix après le massacre de Pascalis : « Les désordres d'Aix, écrivait-il le 26 janvier 1791, se sont calmés depuis l'arrivée dans cette ville, des commissaires que le roi a envoyés, à la demande de l'Assemblée, arrêter les troubles et en découvrir les auteurs. Mais je présume qu'ils ne les découvriront pas ou qu'ils ne s'empareront pas de leurs personnes. Depuis un mois se sont absentées d'Aix une cinquantaine de familles distinguées, soit pour chercher leur tranquillité en dehors du Royaume, soit pour d'autres motifs. Et on affirme que cette municipalité a accordé en un si court espace de temps, plus de huit cents passeports à des émigrants qui se rendent à l'étranger, principalement en Italie. »

Lorsqu'en décembre 1791, La Rosa abordera le problème de l'émigration, ce sera pour l'envisager, non plus sous l'as-

pect particulier des royalistes d'Aix, mais pour en examiner les conséquences économiques qu'il juge désastreuses pour la France : « V. E. doit se souvenir que, lorsque les derniers « événements commencèrent en France, un nombre consi- « dérable de personnes distinguées par leur naissance ou « leur fortune, sortirent du Royaume et de Marseille. On at- « tribua alors une si grande émigration à la crainte que cau- « sait la persécution de la populace. Beaucoup de ces mêmes « émigrés revinrent en France et dans cette province. En « même temps qu'ils rentraient dans le Royaume, d'autres « en sortaient, appelés par des lettres anonymes qu'ils rece- « vaient de l'étranger et où on leur faisait honte de leur tran- « quillité.

« L'affaire en était là, lorsque la semaine dernière, un « nombre considérable de lettres, anonymes aussi, sont ar- « rivées à Marseille, adressées à des particuliers de toutes « classes. Ils y étaient qualifiés de membres du haut Tiers- « Etat et conviés à passer à Coblenz pour concourir, par « leur assistance et par leurs efforts, à ce que ces mêmes let- « tres appellent « *la défense de la Religion et de l'Etat.* »

« Cet incident a provoqué une nouvelle émigration. Et « l'on m'assure qu'achèvent de disparaître de Marseille de « nombreux chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, et l'on soup- « çonne que différents négociants feront de même. On ne « peut que noter ce qui concerne l'émigration et l'appel de « Coblenz. Pour le reste, le temps le dira. Et Dieu veuille « qu'il n'en résulte pas beaucoup d'ennuis pour le Royaume. « La pénurie extrême d'argent en circulation en est proba- « blement la conséquence et le discrédit que mille esprits « mal intentionnés répandent sur la valeur des assignats « ou billets nationaux qui circulent à la place de l'argent « et perdent à l'heure actuelle vingt-six pour cent en se conver- « tissant en monnaie qu'on est obligé de réaliser pour se « procurer tout au moins les provisions journalières. »

La Rosa, sincèrement épris de justice et de liberté, avait été attiré par les idées généreuses de la Constituante. Mais en 1791 la montée au pouvoir d'une nouvelle équipe et les difficultés grandissantes de la vie matérielle avaient durci les esprits et trempé les caractères. La violence des masses populaires et le sectarisme passionné des idées l'effrayaient et

le rebutaient. Alors qu'en 1790 il terminait l'année sur une note pittoresque et optimiste, en 1791 il se sent atteint dans sa paix et son confort, et l'avenir lui paraît lourd d'incertitudes : « La nation française était avant ces derniers événements un peu intéressée et à vrai dire bavarde, mais affable, souriante et sans malice dans le fond. Aujourd'hui, elle devient portée aux extrêmes, féroce et comme folle, les uns étant pour et les autres contre les nouveautés actuelles, de telle sorte que l'on ne peut avoir de rapports avec personne. Dieu, avec son infinie miséricorde, mettra un remède à ces malheurs et à d'autres, à la faveur de quelque grand miracle qui, certainement, sera grand, si les choses sont réellement telles que je les vois. »

ANNÉE 1792

L'année 1792 n'apporta pas d'apaisement aux soucis de notre Espagnol. Enthousiaste de la Révolution, mais de tempérament pacifique, il était partisan des réformes, mais redoutait les agitations populaires. En janvier 1792, son amour du confort dut faire face à de sérieuses épreuves. La baisse de la valeur de l'argent avait fait subir une diminution d'un tiers à son traitement s'élevant à 12.000 reales vellones. Le 11 janvier 1792, dans une lettre à Floridablanca, il cherche à s'expliquer les causes de la chute et de la pénurie de la monnaie et attribue ce phénomène économique à trois circonstances : « Premièrement, un décret de l'Assemblée nationale qui décida que l'argent effectif serait considéré comme marchandise ; deuxièmement, la continuelle et exorbitante exportation de capitaux que l'on envoie aux Emigrés ; troisièmement, le manque de confiance que les ennemis de l'Etat et les accapareurs d'argent suscitent contre les assignats ou billets nationaux qui ont cours forcé pour les paiements du Royaume, d'où il résulte que personne ne peut se procurer de l'argent effectif sans perdre sérieusement au change. »

Un désagrément vivement ressenti par la population marseillaise, survint d'autre part à la même période. Les troubles de St-Domingue rendaient difficile le commerce des produits coloniaux comme le café et le sucre de canne, qui étaient

entrés au XVIII^e siècle dans l'ordinaire de presque tous les français : « Marseille, écrivait La Rosa, le 23 janvier 1792, « à propos des événements de Saint-Domingue, reçoit déjà « le contre-coup de ces malheurs par l'augmentation subite « du sucre et du café dans la proportion de un à quatre pour « cent, ce que cette ville ne supportera pas avec résignation. »

Attentat contre les armoiries d'Espagne. — Dans les premiers mois de 1792, les rapports entre la France et l'Espagne s'étaient singulièrement assombris. Floridablanca, dans les derniers mois de son ministère, donnait une aide de plus en plus efficace aux émigrés et ne décourageait pas les complots des royalistes du sud-est, fomentés en liaison avec les émigrés résidant en Catalogne. D'autre part, l'entrée en guerre de l'Empereur était imminente et beaucoup pouvaient croire que l'Espagne suivrait la même voie.

La population de Marseille, qui surveillait attentivement les agissements des aristocrates, ne pouvait pas ignorer les rapports de l'Espagne avec les royalistes de Provence. Ne tenant pas compte de la sympathie que Juan de La Rosa avait toujours manifestée pour les nouvelles réformes, un groupe de mécontents formés probablement en partie de vagabonds se porta le 1^{er} février 1792, au Consulat d'Espagne et arracha l'écu portant les armes d'Espagne qui était suspendu au-dessus de la porte d'entrée. C'était un affront très grave à la nation espagnole, qui pouvait avoir de sérieuses conséquences sur les relations entre les deux nations. La Rosa se plaignit à la municipalité qui s'empressa de s'excuser et publia un avis sur « Le respect dû aux Agents des Puissances étrangères. » Juan de La Rosa redoutait vivement les réactions de l'amour-propre espagnol. Aussi il chercha à expliquer cet attentat aux armes d'Espagne comme une réponse à divers affronts qu'auraient subi de la part des Espagnols, le commerce et la marine française :

« Surpris par cet événement, j'ai cherché dans ma conduite « ce qui aurait pu motiver cette insulte envers mes armes et « je ne vois en elle rien, absolument rien. J'ai dû poursuivre « mon enquête dans un autre sens. D'après divers bruits qui « me sont parvenus, il semble bien qu'il faille attribuer ces « incidents à des plaintes que divers consuls français, éta-

« blis sur les côtes méditerranéennes d'Espagne, auraient
« adressées à la Chambre de Commerce de Marseille, au sujet
« d'affronts dont auraient souffert des embarcations fran-
« çaises et leurs équipages, plaintes que la Chambre de Com-
« merce de Marseille aurait transmises à l'Assemblée na-
« tionale de Paris, d'après ce que j'ai vu dans de nombreuses
« gazettes. Je ne me suis pas trompé et depuis hier, ce que
« j'ai entendu a confirmé mes présomptions. On ajoute même
« que des français à bord d'un bateau espagnol de l'île de
« Saint-Domingue, auraient, paraît-il, subi des affronts de
« la part des Espagnols. Les amis de la nouvelle Constitution
« sont d'une extrême susceptibilité envers les Puissances
« qui ont refusé leur approbation à cette Constitution ou
« ne l'ont pas encore accordée, et ils ressentent, en particu-
« lier envers l'Empereur et le Roi de Sardaigne, une très
« vive rancœur. »

Ces commentaires de Juan de La Rosa où il donne tous les torts à l'Espagne, font clairement apparaître le profond attachement que le consul d'Espagne ressentait pour la France et sa crainte de voir se rompre les relations entre ces deux nations. Aussi, pendant tout le courant de février 1792, La Rosa s'empresse de faire part à Floridablanca de toutes les démarches de la municipalité de Marseille pour apaiser le courroux espagnol (1). Sans transformer cet incident en casus belli, Floridablanca le prit fort mal, et il donna l'ordre à Juan de La Rosa, en raison de l'insulte dont il avait été victime, de quitter Marseille.

Séjour de La Rosa à Gênes. Tension diplomatique entre la France et l'Espagne. — La Rosa, espérant qu'une détente interviendrait dans les rapports entre la France et l'Espagne, où il n'était pas revenu depuis trente ans, décida de s'éloigner quelques mois en attendant des jours meilleurs. Il confia les affaires courantes au vice-consul don Bernardo Esquerra et se rendit à Gênes où il demeura jusqu'à la fin de l'été 1792. Il devait y trouver un milieu marseillais. De nombreux né-

(1) A cette occasion, la municipalité donna l'ordre aux consuls de remettre au Greffe de la police municipale, une liste de leurs concitoyens résidant à Marseille. La liste envoyée par La Rosa comprenait environ une vingtaine d'espagnols. Le consul d'Espagne faisait remarquer qu'il n'avait pas compris dans la liste « les capitaines, marins et pêcheurs, parce qu'ils sont toujours en allées et venues. »

gociants marseillais, sans émigrer à proprement parler, s'étaient éloignés des troubles provençaux et séjournaient à Gênes et Livourne d'où ils restaient en contact avec le port français. La politique pacifique suivie par Aranda, qui depuis mars 1792 avait succédé à Floridablanca, le confirmait dans son espoir de retrouver bientôt sa patrie d'adoption. Le 11 juin il écrivait à Aranda qu'il resterait à Gênes « jusqu'à ce « que V. E. m'ordonne de revenir à Marseille, ce qui, je « le pense, ne peut tarder, car cette ville a été très tranquilisée « par la nouvelle de la Déclaration de Neutralité de notre « Cour. » Pendant son séjour à Gênes, Juan de La Rosa n'écrivit que de courts billets traitant d'affaires personnelles. Cet éloignement de Marseille de notre consul pendant le printemps et l'été 1792, interrompt le récit des événements marseillais pendant une période cruciale de la Révolution. Lorsqu'en septembre 1792 Juan de La Rosa revint à Marseille, les révolutionnaires étaient les maîtres de la cité et tiraient orgueil du rôle déterminant joué le 10 août par les fédérés marseillais.

Pendant les derniers mois de 1792 Juan de La Rosa semble se désintéresser de l'aspect politique des événements. La chute de la Royauté, l'avènement de la République et le procès de Louis XVI le laissent indifférent. Réagissant dans le sens de sa ville d'adoption il donne la priorité aux préoccupations d'ordre militaire. En septembre 1792, les troupes du Roi de Sardaigne en Savoie et dans le comté de Nice étaient presque aux portes de Marseille, devenue ville frontière. On sait avec quelle énergie Marseille fit face à cette situation et avec quel patriotisme elle répondit à l'appel du général d'Anselme lui demandant pour pouvoir attaquer Nice et la Savoie une levée de 6.000 hommes, un million de numéraire et des secours en artillerie.

Juan de La Rosa suivait avec d'autant plus d'anxiété les événements militaires de Provence que le moindre incident pouvait entraîner la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Espagne. Aranda, certes, donnait à Bourgoing, le ministre français à Madrid, les plus vives assurances de son désir de conserver une stricte neutralité. Mais la Convention se méfiait de ses promesses et savait que les armées espagnoles n'attendaient qu'une défaite des troupes révolutionnaires pour franchir les Pyrénées.

Les esprits étaient tellement surexcités que dans les derniers jours de septembre 1792, l'escadre de M. de Latouche qui croisait au large de Toulon, au bruit faussement répandu d'une déclaration de guerre de l'Espagne à la France, arrêta deux navires espagnols dont l'un était le courrier allant à Gênes. Cet incident, d'ailleurs immédiatement suivi d'excuses de la part de la Convention, contraria vivement Juan de La Rosa : « L'arrestation, bien que momentanée, de ces bateaux, écrivait-il le 25 octobre, a porté un notable préjudice à l'activité de notre commerce. Il faut en attribuer la cause à la malignité de certains français et étrangers qui cherchent à envenimer les relations entre les Puissances, et s'ils ne peuvent y parvenir, imaginent les moyens d'inquiéter les nations pacifiques. » Juan de La Rosa suit avec vigilance les mouvements des troupes et de la flotte française. Le 22 septembre il avait envoyé à Aranda la liste des bâtiments qui se trouvaient dans la rade de Toulon. Le 3 octobre, il signalait les préparatifs à Marseille d'expédition maritime probablement pour la Sardaigne.

Les volontaires nationaux à Marseille. — La marche des troupes retient aussi son attention : Le 11 octobre il signalait à Aranda avec quel enthousiasme les marseillais avaient répondu à l'appel du général d'Anselme : « Comme suite aux récits que j'ai faits à V. E. les 3 et 8 octobre de ce même mois, je dois vous dire maintenant que M. Anselme, commandant des vingt-cinq à trente mille Français qui partent en Savoie et au Piémont, avait demandé alors à la municipalité de Marseille de lui envoyer un plus grand nombre de troupes. La municipalité décida de faire un appel en différentes localités de cette province et en très peu de temps, environ huit mille hommes furent enrôlés ; ils sont en train d'arriver à Marseille. »

La guerre entrait alors dans une autre phase. La nouvelle de la victoire de Valmy venait de se répandre en France et un immense espoir succédait à des semaines d'angoisse. La Rosa, gagné par l'optimisme ambiant, décrit avec enthousiasme les troupes de volontaires provençaux qui se groupaient à Marseille avant d'entrer en ligne : « Ils arrivent tous en sautant, bondissant et dansant, tellement ils sont joyeusement

« stimulés par l'idéal de liberté et d'égalité qui se propage en
« France, maintenant plus que jamais. Cette troupe se com-
« pose d'hommes pleins de verdeur et de force et tous volon-
« taires. Les uns sont des paysans, les autres des artisans, et
« certains possèdent quelques biens. Mais ils arrivent mal
« armés et légèrement vêtus ; aussi on leur fournit de bonnes
« armes et un brillant uniforme de nationaux. (1) Leur solde
« journalière en argent est de quinze sous par soldat, avec
« en plus dix sous par jour pour l'entretien de leur femme et
« cinq sous par jour aussi pour nourrir chaque enfant qui
« reste à la maison ou dans leur pays. » (2)

La Rosa s'inquiète de la destination de cette troupe. Montesquiou avait conquis la Savoie. Et le général d'Anselme, après s'être emparé du comté de Nice sans aucune résistance, avait donné l'ordre de licencier les 8.000 hommes que la Provence avait levés. Mais les trois corps administratifs de Marseille décidèrent de maintenir sous les armes les volontaires nouvellement enrôlés. Cette décision était probablement inspirée par des instructions secrètes données par le Conseil exécutif relatives à un projet d'expédition en Sardaigne. Juan de La Rosa qui n'était pas dans les secrets de la Convention était fort intrigué par les préparatifs militaires de Marseille :
« Il semblait réellement, écrivait-il à Aranda le 11 octobre
« 1792, que ces troupes étaient destinées à servir sous les
« ordres de M. Anselme. Mais il était à remarquer que, même
« avant qu'elles n'arrivent ici, on avait frété à Marseille par
« ordre de cette municipalité, plus de quarante navires pour
« les embarquer. Cette dépense considérable pouvait s'éviter
« en les envoyant par terre, car la distance qui sépare Mar-
« seille de Nice est courte. Une chose aussi singulière m'a fait
« penser que la véritable destination de ces troupes était
« autre que celle que l'on racontait et j'en vins même à pen-

(1) Voir sur l'armement, l'habillement et le recrutement des volontaires marseillais. S. Violla. *Les Volontaires des Bouches-du-Rhône* (1791-1792), Paris, Chapelot, 1913, 2 Vol. in 8°. Les conclusions de Violla rejoignent la plupart du temps les observations de La Rosa. L'habillement et l'armement d'une troupe aussi nombreuse, rencontra plus de difficultés que ne semble le supposer La Rosa.

(2) La Municipalité de Marseille avait en effet décidé dans sa séance du 28 juillet, en raison de la modicité de la paie de 15 sous par jour, que la nation accordait aux volontaires, de leur remettre en plus, une somme de 50 livres, sous forme d'enrôlement... D'autre part, les épouses des volontaires avaient droit à 10 sous par jour, depuis le moment du départ du mari, jusqu'à son retour. Les enfants mâles, jusqu'à l'âge de 12 ans et les filles jusqu'à 14 ans, recevaient 5 sous par jour. Cf. S. Violla. *Les Volontaires des Bouches-du-Rhône* (1791-1792) t. I, p. 152.

« ser qu'on les destinait à la Sardaigne. Ce qui n'admet au-
« cun doute c'est que M. Anselme vient d'aviser la Muni-
« cipalité qu'il n'a plus besoin de ces troupes en raison de la
« saison avancée et des conquêtes opérées par les troupes
« qu'il commande. Cependant on accélère l'armement des
« quarante bateaux et la municipalité de Marseille a écrit à
« la Convention nationale qu'elle pouvait disposer desdits
« huit mille hommes. »

Une mobilisation aussi importante de troupes soulevait de graves problèmes, en particulier pour l'approvisionnement de Marseille et de la Provence. Fontvielle dans ses mémoires raconte qu'un négociant célèbre, Basile Samatan, n'hésita pas en 1792 « à compromettre sa fortune pour nourrir son
« pays. Il donne partout des ordres sans limites et bientôt une
« foule de navires chargés de grains sillonnent la mer à son
« adresse. » La Rosa ne semble pas avoir connu la générosité du négociant marseillais, mais attribue à la municipalité de Marseille les mesures prises en automne 1792 pour prévenir la disette en Provence : « Cette municipalité écrivait-il le
« 11 octobre, veille à ce que la culture des terres ne subisse
« pas un préjudice trop grand de l'absence d'un si grand nom-
« bre de paysans, aussi elle se préoccupe d'approvisionner en
« grains Marseille, pour la consommation de toute l'année
« prochaine. Comme il lui fallait pour cela environ quatre
« millions de livres tournois, elle a pris un expédient qui con-
« siste à enjoindre au commerce et aux particuliers de Mar-
« seille de ne pas verser chacun une somme correspondant
« à leur générosité ou à leur possibilité, mais uniquement à
« s'y obliger par écrit. Le résultat a été qu'en moins de huit
« jours on a recueilli des signatures correspondant à deux
« millions. Et si quelqu'un néglige de signer, par des visites
« domiciliaires on le lui rappellera énergiquement. Je pense
« qu'ils seront peu nombreux ceux qui se mettront dans cette
« situation, de crainte de ne pas paraître patriote, ce qui
« aujourd'hui est une faute grave. Et cependant le prêt se
« fait sans l'intérêt d'un an correspondant. Nous avons ac-
« tuellement à Marseille environ 40.000 charges de blé, ce
« qui fait approximativement 120.000 fanegas, et d'autres
« vont arriver de diverses régions. On a négocié dernièrement
« en Berberie l'envoi de 6.000 charges, ce qui fait 18.000

« fanegas... Je ne peux, Monsieur entrer dans de plus amples
« détails car ce serait très imprudent ; j'achèverai en vous
« disant seulement que si l'actuel gouvernement de cette
« Province avait voulu encore 20.000 hommes, il les aurait
« obtenus facilement bien qu'il en ait actuellement déjà en
« campagne ou sous les armes 35 à 40.000, comme je vous
« l'ai expliqué. »

Tout en étant gagné par l'humeur guerrière des Français et l'enthousiasme de son milieu, ces mouvements de troupe plongeaient cependant La Rosa dans une vive perplexité :
« On jouit maintenant dans cette ville et cette province,
« écrivait-il le 25 octobre, d'une certaine tranquillité d'esprit,
« bien que tout le monde soit sous les armes, et que la grande
« majorité est disposée non seulement à se défendre mais à
« prendre l'offensive. »

Les mouvements de la flotte française en Méditerranée attirent tout particulièrement son attention et il ne manque pas de faire part à Aranda de tous les symptômes qui pourraient laisser redouter une entreprise militaire contre l'Espagne : « L'expédition des quarante bateaux marchands qui
« passèrent à Toulon pour prendre à leurs bords les huit
« mille volontaires qui se recrutèrent dans cette province,
« s'apprête à sortir du port de Marseille, au premier vent favorable. Le silence que l'on observe à Marseille sur la véritable destination de cette expédition est très particulier. Les
« uns pensent qu'elle s'apprête à conquérir la Sardaigne.
« D'autres prétendent que cette expédition est destinée au
« golfe de Spezzia et quelques-uns présumant que son objet
« est Civita - Vecchia. » La Rosa toujours bien renseigné a appris que sur les quarante navires on a embarqué de nuit une nombreuse artillerie et un stock important de vivres, et ne peut s'empêcher de penser que ce sont des préparatifs bien considérables pour la Sardaigne. Il croit voir d'autre part une relation entre l'armement de ces navires et les mouvements de diverses frégates de guerre au large de Toulon.

La France révolutionnaire était alors dans l'euphorie de ses premières victoires et l'exaltation patriotique des Marseillais était à son comble. Le bataillon marseillais du 10 août était rentré à Marseille le 20 octobre couvert de gloire. Le peuple entier se porta à sa rencontre. Le 21 octobre la Mar-

seillaise fut chantée au théâtre et la foule se mit à genoux pour entendre le couplet sur la Liberté.

La Rosa ne pouvait pas demeurer insensible à un tel enthousiasme. « C'est incroyable, écrivait-il à Aranda, l'activité « qui s'observe depuis quelque temps à Marseille, dans toute « cette province, et même dans toute la France. La passion « dominante maintenant dans la nation entière se fixe princi- « palement dans ce qu'ils appellent la Liberté et l'Égalité, « et elle est si ardente que je tiens pour certain que tous les « Français prendraient les armes, si c'était nécessaire. Les « uns par véritable inclination à cette même Liberté et Éga- « lité, les autres par politique ou bien par crainte d'y paraître « opposés, tant elle a pris de nerf et de vigueur depuis quelque « temps. »

Tous les Espagnols alors en France ne partageaient pas le même enthousiasme pour les volontaires nationaux. Dans une lettre du 2 décembre 1792, transmise par La Rosa à Aranda, Pablo de San Pedro, consul d'Espagne à Nice (1) fait une description sévère des dégradations et excès commis par les troupes du général Anselme à Nice. Cette lettre par son contraste avec les récits de La Rosa, permet de réaliser à quel point notre consul marseillais sympathisait avec l'élan patriotique de la France révolutionnaire. Le 23 décembre, transmettant sans commentaire à Aranda la lettre du Consul de Nice, il signale que les embarcations chargées de troupes sont parties de Marseille dans la direction de Toulon, Nice et Villefranche, sans qu'on puisse savoir leur véritable destination.

Marseille suivait alors avec passion les événements de Paris. Le club des Jacobins de Marseille qui s'intitulait « La Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité », était tout-puissant. Sur son instigation, une adresse fut envoyée à l'Assemblée le 21 novembre 1792 réclamant énergiquement la mort de Louis XVI. Marseille est probablement la première ville de France à avoir pris cette initiative. La Rosa craignant de scandaliser la Cour de Madrid se garde bien de la mettre au courant de l'esprit républicain qui sévissait alors à Marseille.

(1) Nice alors, n'était pas en France, mais cependant le Consul d'Espagne dépendait de celui de Marseille.

Il se contente de faire une allusion rapide au procès du Roi :
« Il n'y a actuellement à Marseille, écrivait-il le 23 décembre,
« aucune agitation, ni désordres extérieurs, mais on éprouve
« une grande inquiétude au sujet des affaires importantes
« qui se traitent ces temps-ci à Paris. »

* * *

Le consulat de Juan de La Rosa allait s'achever. Pendant les derniers mois de son séjour en Provence ses lettres perdent beaucoup de leur intérêt. Il ne fait presque aucune allusion aux événements dramatiques qui se passent à Paris, sans doute par prudence. Il mentionne seulement le remplacement par le général Biron du général Anselme, ce dernier appelé à la barre de l'Assemblée. Son attention se concentre à découvrir les signes avant-coureurs d'une guerre entre la France et l'Espagne. Il suit avec anxiété l'armement de corsaires algériens, et l'évolution de la flotte française en Méditerranée. Le 7 février 1793 il signale qu'un ordre venu de Paris interdit la sortie du port de Marseille aux bateaux anglais, hollandais ou impériaux, mais permet la sortie et l'entrée en toute liberté aux embarcations espagnoles, suédoises, génoises et napolitaines. Le 13 février la nouvelle de la guerre presque imminente de la France avec l'Angleterre et la Hollande inquiète vivement les pêcheurs catalans de Marseille. Au début de mars aucun espoir n'est plus permis ; la Convention déclare la guerre à l'Espagne. Juan de La Rosa donne l'ordre à tous les pêcheurs espagnols habitant Marseille de rentrer dans leur patrie, et lui-même, le 14 mars 1793, part de Marseille où il vivait depuis plus de trente ans et rejoint Barcelone par la voie de Terre.

Nous savons peu de choses sur l'existence en Espagne de notre Consul. En avril 1794 il est à Madrid où il sollicite auprès d'Alcudia une nouvelle charge. Le 7 novembre de la même année il est nommé commissaire ordinaire de la marine. Lorsque la paix de Bâle fut signée Juan de La Rosa reprit contact avec Marseille et en décembre 1795, de Madrid où il résidait, il transmettait à Alcudia une requête de capitaines espagnols demeurant à Marseille, dont l'équipage s'était révolté. Cette lettre est la dernière qui nous soit parvenue de Juan de La Rosa.

En mai 1796, Juan de La Plaza avait été nommé consul à Marseille. N'ayant pas la connaissance des milieux marseillais que possédait son prédécesseur, ses lettres sont beaucoup moins intéressantes. Elles se bornent presque exclusivement à signaler les mouvements du port.

* * *

A travers la correspondance de Juan de La Rosa ont passé les événements essentiels de la Révolution marseillaise. Avec le consul d'Espagne nous avons vécu successivement l'élection de Mirabeau aux États généraux, la création des milices urbaines à la suite des troubles de mars, l'émeute du 19 août dite de La Tourette, et celle des 8 et 9 décembre 1789 ; L'année 1790 qui s'ouvre par l'élection d'une municipalité démocratique, est remplie par la lutte incessante entre les milices urbaines et les troupes régulières, conflit qui trouvera son point culminant dans les journées sanglantes d'Aix des 13 et 14 décembre 1790.

En 1791, le peuple ne descend plus dans la rue mais les esprits sont profondément partagés par la Constitution civile du clergé cependant que l'émigration d'abord aristocratique s'étend à la haute bourgeoisie commerçante de Marseille.

Le séjour à Gênes de Juan de La Rosa interrompt fâcheusement le récit de la Révolution marseillaise pendant le printemps et l'été 1792. Mais pendant les derniers mois de 1792, nous communions avec Juan de La Rosa dans l'élan patriotique des volontaires nationaux et suivons avec anxiété les signes avant-coureurs de la guerre qui allait éclater en mars 1793 entre l'Espagne et la France.

Ce récit de la révolution marseillaise prend un intérêt tout particulier du fait même de la personnalité de Juan de La Rosa. Vivant depuis trente ans à Marseille, Juan de La Rosa s'était intégré à la vie de sa patrie d'adoption. Ses lettres qui reflètent les convictions et les préjugés de son milieu nous font pénétrer dans la mentalité du peuple marseillais. Fier des franchises de Marseille, il s'inquiète de voir les troupes régulières du roi pénétrer dans l'enceinte de la Cité. Mais il est encore plus jaloux de l'indépendance de Marseille vis à vis du Parlement d'Aix et se réjouit vivement de sa suppression. Ses sentiments égalitaires, comme ceux des Marseillais

d'ailleurs, ne résistent pas à son souci de voir le commerce de Marseille demeurer florissant et il est violemment hostile à l'abolition de l'esclavage dans les colonies.

Nous avons vu avec quelle sympathie Juan de La Rosa avait accueilli en 1789 les nouvelles réformes et comment il leur demeura fidèle à travers les vicissitudes de la Révolution ; mais il n'est pas pour autant républicain. Persuadé, tout au moins pendant les premières années de la Révolution, que Louis XVI suit la tradition de Louis XIV, il croit à l'alliance de la royauté avec le Tiers Etat pour abattre l'aristocratie. La Révolution ne lui apparaît jamais sous l'aspect politique. Il n'est jamais question dans ses lettres de changement de régime. Le problème du renversement de la royauté et de l'avènement de la République lui demeure étranger. La Révolution est avant tout, pour lui, la suppression des privilèges.

Ses fonctions de consul l'entraînent toujours à envisager les événements sous l'angle économique. C'est ainsi qu'il expliquera les troubles des premières années de la Révolution par une lutte de classes. Les mouvements qui agitèrent la France dans le courant de 1789 lui semblent avoir été suscités par les classes possédantes, noblesse, clergé, grands commerçants pour enrayer les réformes.

Nous avons vu comment il voyait dans la Constitution civile du clergé un moyen de restaurer le trésor public et demeurait indifférent à ses conséquences morales et religieuses. De même l'émigration le préoccupe par les incidences qu'elle peut avoir sur le commerce marseillais en drainant l'or à l'étranger. Cet angle économique parfois un peu étroit, sous lequel il envisage les événements, donne à son témoignage un intérêt très particulier en raison surtout de la rareté des documents de cette nature sur la Révolution.

Sans avoir une tête philosophique, ni adhérer à aucun système politique, Juan de La Rosa pourrait être rattaché à l'école de d'Argenson et de l'abbé Dubois. Comme eux il est partisan de la suppression des privilèges et de l'accession du Tiers Etat au pouvoir. Comme eux il voit le salut de la France dans l'union de la royauté et du Tiers Etat contre l'aristocratie et les parlements, selon la tradition des Capétiens et de Louis XIV.

Plein de confiance dans l'avenir en 1789, son optimisme s'affaiblit à mesure que s'accroît le divorce entre Louis XVI et l'Assemblée. A mesure aussi que les menaces de guerre entre la France et l'Espagne se précisent. Juan de La Rosa était en effet un partisan passionné de l'alliance franco-espagnole. Pendant les quatre premières années de la Révolution, le consul d'Espagne sut allier à son loyalisme envers sa patrie un attachement profond pour la France. Et la persévérance avec laquelle Juan de La Rosa s'efforcera de maintenir la bonne entente entre les deux nations, au milieu des difficultés les plus graves, n'est pas un des moindres attraits de cette correspondance.

Jacqueline CHAUMIÉ.
